

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 19 MAI 2020 à 19 heures 30

PV N° 4

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, COUBRET, GAYET (par téléphone).

Excusé : M. MOUTON.

Le Président remercie ses collègues de leur présence.

Conformément à la décision prise le 15 mai dernier, le Bureau se réunira chaque mardi soir, jusqu'à nouvel ordre, afin de demeurer réactif en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Il donne des nouvelles rassurantes de Jean-Louis COUTY, Membre du Comité, victime de petits ennuis de santé.

Vœux de rétablissement.

Il donne connaissance d'un courrier de Monsieur le Procureur de la République de Guéret informant que la plainte déposée par le District suite au cambriolage d'avril 2018 a été classée, les auteurs n'ayant pu être retrouvés.

Il présente ensuite le communiqué adressé par le Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et les douze Présidents des Districts à l'ensemble des clubs de Nouvelle Aquitaine, traitant des sujets suivants : les compétitions jeunes, les suspensions à temps, le fonds national de solidarité, les dossiers ANS, la relance de l'activité sportive.

Les Membres du Bureau détaillent chacun des éléments.

II - SITUATION DU PERSONNEL

Pour faire suite à la précédente réunion, les Membres du Bureau confirment que les salariés administratifs reprendront le travail le 2 juin, et décident que les salariés techniques reprendront le 15 juin.

Le Siège du District demeure fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Un communiqué paraîtra rapidement sur le site pour informer les clubs de ces dispositions.

Les Membres du Bureau élaborent sa rédaction.

III - POINT FINANCIER

Suite à la parution du décret n° 2020-552 du 12 mai 2020, et au mail de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations en date du 14 mai 2020, Serge AUBLANC est chargé de contacter la Direction Départementale des Finances Publiques afin d'obtenir des informations relatives au fonds de solidarité à destination des entreprises.

IV - QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe ses collègues d'une demande de la gendarmerie concernant un match disputé en 2019.

Il a apporté, avec l'aide de la Secrétaire Générale, les éléments en sa possession.

Le nécessaire sera fait dès réouverture des bureaux.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 21 heures.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.